



**VSAS** – Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz  
**USAT** – Union Suisse Automation et Tableaux électriques  
**USAQ** – Unione Svizzera Automazione e Quadri elettrici

## Dispositions concernant le travail de diplôme (Partie écrite)

### Examen professionnel supérieur Maître tableaux électriques et automation

USAT – Union suisse automation et tableaux électriques  
Commission AQ  
Rue du chantier 9  
2503 Bienne  
032 322 85 78  
[info@vsas.ch](mailto:info@vsas.ch)  
[www.vsas.ch](http://www.vsas.ch)

Version approuvée par la CAQ et mise en vigueur.

Bienne, le 28. 02. 2013

Peter von Allmen  
Président de la commission AQ

Bruno Nussbaum  
Secrétaire de la commission AQ

*Soul le masculin est utilisé dans le présent document pour en simplifier la lecture et l'interprétation, sans préterifier le féminin.*



## Table des matières

1	But des dispositions .....	2
2	Propositions de thèmes .....	2
3	Documentation.....	3
4	Assistance.....	4
5	Remise du mémoire de diplôme .....	4
6	Évaluation du travail.....	4
7	Propriété du travail.....	4
8	Publication .....	5
9	Délai.....	5

### 1 But des dispositions

Ces dispositions, en complément au règlement sur l'examen professionnel supérieur et la directive, règlent le déroulement et les détails formels du travail de diplôme inhérent à l'Examen professionnel supérieur Maître tableaux électriques et automation.

### 2 Propositions de thèmes

La commission AQ offre plusieurs thèmes inter-modulaires. Les thèmes contiennent au moins deux domaines de l'économie d'entreprise, du merchandising, de la conduite d'entreprise et de la technique systématique. Un descriptif explique l'épreuve et l'objectif.

Le candidat choisit, parmi les thèmes proposés, un thème et fait connaître son choix à la commission AQ par écrit (lettre, télécopie, courriel), dans le délai imparti. La commission AQ confirme le choix du thème et souscrit à son développement dans le cadre du travail de diplôme par l'envoi du document modèle de base.



**VSAS – Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz**

**USAT – Union Suisse Automation et Tableaux électriques**

**USAQ – Unione Svizzera Automazione e Quadri elettrici**

### **3 Documentation**

Volume attendu du mémoire de diplôme: au moins 20 pages A4; la page de couverture, confirmation, table des matières et l'appendice exclus.

Un fichier modèle contenant tous les préreglages tels que formatage des pages, grandeur des caractères, ligne de tête et de base etc. est remis. Ces indications de mise en page et de formatage doivent être observées strictement.

La documentation doit refléter inéluctablement l'ensemble du travail et contenir les structures suivants:

Travaux préliminaires, planification

- Table des matières
- Énoncé de l'épreuve
- Résumé des résultats
- Planification du projet

Analyse de l'épreuve

- Élaboration des bases
- Mise au point préalable
- Analyse

Solutions envisageables

- Solutions envisageables avec les avantages et inconvénients
- Décision justifiée relative à la solution choisie

Conclusions

Appendice

- Le cas échéant, le matériel illustré et graphique complet
- Tous les documents élaborés personnellement tels que glossaires, programme structurel, etc.
- Énoncé des sources / bibliographie
- Descriptions de produits étrangers

Forme

- Documentation 1 fois sur papier, impression sur une page, format A4 et 1 fois sous forme électronique (pdf) sur support de données (par ex. CD)
- Caractères
  - o Max. 12 pt pour le texte
  - o Max. 16 pt pour les titres
  - o Interligne 1,5

Formation continue	<b>Dispositions concernant le travail de diplôme</b> <b>Maître Tableaux électriques et automation</b> V1.0 / 28. 02. 2013 CAQ / Nb	Page 3 / 5
--------------------	--	------------



**VSAS – Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz**

**USAT – Union Suisse Automation et Tableaux électriques**

**USAQ – Unione Svizzera Automazione e Quadri elettrici**

- La part des surfaces occupées par des illustrations et graphiques ne doit pas excéder 20% de la part du texte rédactionnel du mémoire.
- Brocheté ou dans un classeur à anneaux
- Page de garde avec l'énoncé de l'auteur, du thème et de la date.

Avec le fichier modèle, le candidat certifie par sa signature:

- La véracité du contenu du mémoire de diplôme
- L'élaboration intégrale personnelle et indépendante du mémoire de diplôme
- L'exhaustivité et l'exactitude de l'indication des sources et bibliographie

## **4 Assistance**

Durant les travaux de diplôme, la ou le candidat dispose d'une ou d'un expert nommé par la commission AQ pour les questions organisationnelles, formelles, en cas de confusions ou de problèmes inhérents au travail de diplôme.

La sollicitation de cette assistance est libre.

## **5 Remise du mémoire de diplôme**

Le mémoire de diplôme doit parvenir sous forme écrite (1 exemplaire) et sous forme électronique (pdf sur support de données) dans le délai imparti au secrétariat de la commission AQ (par courrier postal A, la date du sceau postal faisant foi).

Le délai de remise du mémoire de diplôme est communiqué avec le programme d'examen.

Aucune prolongation de délai ne peut être accordée.

La commission AQ statue sur les cas exceptionnels au sens des articles 4.22 et 4.23 du règlement d'examen.

Si le mémoire de diplôme n'est pas produit dans le délai imparti, l'examen final est considéré comme raté (art. 6.42, lettre e) au sens du règlement d'examen.

## **6 Évaluation du travail**

L'évaluation du travail de diplôme se fait en fonction des critères formulés dans la directive (chapitre 6).

## **7 Propriété du travail**

La commission AQ est dépositaire du travail de diplôme remis et évalué. Le savoir acquis, appartient au candidat.

Formation continue	<b>Dispositions concernant le travail de diplôme</b> <b>Maître Tableaux électriques et automation</b> V1.0 / 28. 02. 2013 CAQ / Nb	Page 4 / 5
--------------------	--	------------



## 8 Publication

D'entente avec la ou le candidat, la commission AQ peut individuellement statuer sur la publication d'un travail de diplôme.

## 9 Délai

Le moment précis et concret de la communication des thèmes, de leur acceptation, de la confirmation du choix et de la libération des travaux de diplôme ainsi que le délai de remise de ceux-ci sont publiés avec le programme d'examen.

La fourchette temporelle suivante est généralement valable :

- Publication des thèmes à l'attention des candidates et candidats et invitation à la présentation des thèmes ainsi que réponse, une semaine :  
10 semaines avant la partie d'examen « Travail de diplôme, oral ».
- Réponse des candidates et candidats sur le choix des thèmes à la commission AQ:  
9 semaines avant la partie d'examen « Travail de diplôme, oral »
- Confirmation du choix des thèmes et de l'acceptation de leur développement de la commission AQ. Envoi du modèle de base du document pour le développement du mémoire de diplôme. Début du développement du mémoire de diplôme par les candidates et candidats :  
8 semaines avant la partie d'examen « Travail de diplôme, oral ».
- Remise du mémoire de diplôme par les candidates et candidats :  
3 semaines avant la partie d'examen « Travail de diplôme, oral ».

Se = Semaine	1 So	1 So	1 Se	1 Se	1 Se	1 Sa	1 Se	1 Se	1 Se	1 Se	1 Se	TD oral
Publication des thèmes		↑	↑						↑			
Réponse choix de thème		←										
Confirmation choix des thèmes et acceptation de leur développement		←										
Développement du mémoire de diplôme			←	←	←	←	←	←	←	←		
Remise du mémoire de diplôme												
Travail de diplôme oral												←